



CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération (Siren : 200011773)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Annemasse
Arrondissement	Saint-Julien-en-Genevois
Département	Haute-Savoie
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/12/2007
Date d'effet	05/12/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. GABRIEL DOUBLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	11 avenue Emile Zola
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 225
Code postal - Ville	74105 ANNEMASSE
Téléphone	04 50 87 83 00
Fax	04 50 87 83 22
Courriel	contact@annemasse-agglo.fr
Site internet	www.annemasse-agglo.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	91 852
-----------------------------	--------

Densité moyenne 1 180,31

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
74	Ambilly (217400084)	6 329
74	Annemasse (217400126)	36 648
74	Bonne (217400407)	3 327
74	Cranves-Sales (217400944)	7 068
74	Étrembières (217401181)	2 530
74	Gaillard (217401330)	10 539
74	Juvigny (217401454)	646
74	Lucinges (217401538)	1 682
74	Machilly (217401587)	1 108
74	Saint-Cergues (217402296)	3 697
74	Vétraz-Monthoux (217402981)	9 234
74	Ville-la-Grand (217403054)	9 044

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 50

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>plan climat air énergie (adoption du plan, animation et coordination de la transition énergétique). espaces naturels et agricoles : coordination et animation des dispositifs contractuels de type contrat corridor visant à valoriser et préserver les espaces naturels et agricoles à l'échelle de plusieurs communes coordination et animation du projet agricole d'Annemasse Agglo et soutien à toutes les études et actions d'animation qui lui sont liés élaboration d'un schéma directeur de randonnée création et entretien des sentiers de randonnées autres compétences figurant à l'article L211-7 du code de l'environnement : 6° lutte contre la pollution et 12° animation et gestion intégrée, équilibrée et durable des eaux du territoire : SAGE.</i>

Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>lutte contre l'exclusion</i>
- Activités sanitaires <i>En matière de sécurité, de salubrité et d'hygiène publique, aide financière à l'association assurant la capture et l'accueil des animaux errants et ou dangereux.</i>
- Action sociale <i>politique gérontologique</i>
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions de prévention de la délinquance
Contrats de développement de la ville
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / <i>politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire</i>
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>actions favorisant la formation, l'enseignement supérieur, la recherche et le développement des NTIC (cité des métiers, étude et appui au développement de la formation et de l'enseignement supérieur y compris le financement et la gestion d'un immobilier dédié).</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>en matière culturelle : pour favoriser et encourager l'accès à la culture pour tous, contribution au financement du cinéma d'art et d'essai de la MJC Centre d'Annemasse et le festival « Printemps Annemassien du Théâtre Sans Frontière », d'actions à rayonnement intercommunal par la multi-localisation ou des partenaires situés sur plusieurs communes. - politique culturelle en matière de lecture publique, mise en réseau des bibliothèques En matière scolaire pour favoriser et encourager les échanges entre les établissements scolaires secondaires de l'agglomération et d'autres établissements scolaires en France et à l'étranger les projets d'actions éducatives et les projets pédagogiques développés par les collèges et lycées et les actions mises en œuvre pour lutter contre l'échec scolaire dans l'enseignement secondaire le savoir nager et le savoir skier pour les élèves des écoles de l'agglomération concernés par les dispositifs de l'éducation nationale, par le financement de l'accès à des équipements alternatifs autres que ceux exploités par Annemasse Agglo si ceux-ci sont indisponibles ou complets à coût équivalent. à compter du 1er juillet 2020, enseignement musical ? soutien aux actions d'enseignement musical présentant un intérêt dans le cadre du projet de mise en place d'un conservatoire à rayonnement intercommunal ? définition, financement et mise en œuvre des actions d'enseignement musical dans le cadre expressément défini par le projet d'établissement du conservatoire intercommunal, propositions d'actions de sensibilisation à la musique à la demande des communes et des partenaires du territoire.</i>
- Activités sportives <i>en matière sportive : pour favoriser l'accès aux équipements et encourager la vie associative, animer l'agglomération et promouvoir l'image de la communauté sous les formes suivantes : contributions financières aux associations dont l'objet consiste à favoriser et à développer la pratique sportive périscolaire des élèves fréquentant les établissements secondaires Dans le cadre de conventions d'objectifs, contribution au fonctionnement des associations reconnues d'intérêt pour l'agglomération au regard de l'importance du projet éducatif à l'échelle de l'agglomération et dont le siège est situé dans le périmètre communautaire, de manière à encourager la création d'associations sportives uniques par discipline. contribution financière à l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale contribution</i>

aux associations sportives utilisatrices du centre aquatique intercommunal Château bleu, uniques dans leur discipline sportive et dont le siège social se situe sur le périmètre.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

définition, création, réalisation d'opération d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

- Constitution de réserves foncières

Etudes, acquisitions, viabilisations et réserves foncières des terrains nécessaires à l'implantation du futur hôpital intercommunal ANNEMASSE-BONNEVILLE réserves foncières et actions de maîtrise du foncier pour la mise en œuvre des politiques communautaires.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

études sur l'organisation, le fonctionnement et l'évolution de l'agglomération élaboration d'une charte d'aménagement participation aux procédures partenariales et contractuelles de l'Etat et de la Région assistance technique aux communes membres - coopération transfrontalière (adhésion au pôle métropolitain)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,

- Parcs de stationnement

création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

promotion du tourisme dont la création d'offices du tourisme actions de développement touristique du territoire, notamment en faveur de l'hébergement touristique, ou la mise en place d'équipements touristiques (loisir ou tourisme d'affaire)

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Pistes cyclables

développement des modes de transports terrestre non motorisés, notamment cyclables et des usages partagés des véhicules terrestres (schéma directeur en matière cyclable, itinéraires vélo-route, balisage des itinéraires, consignes vélo, maison de la mobilité, coordination d'un service d'auto partage)

Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>lutte contre l'incendie et le secours</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>réseau telecom haut débit</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
01	SM intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois (SIDEFAGE) (257401620)	SM fermé	428 362
74	SM d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) (257401943)	SM ouvert	439 962
74	Pôle Métropolitain du Genevois français (200075372)	Pôle métrop.	429 238
74	GLCT pour l'exploitation du téléphérique du Salève (200005551)	SM ouvert	94 202
74	SI de gestion des Terrains d'accueil (257401729)	SM fermé	197 937
74	SM de développement de l'hôpital intercommunal Annemasse, Bonneville (257402651)	SM ouvert	257 978

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)